

Rivières Grand cycle
Territoires Milieux aquatiques
Eaux usées Analyse
GEMAPI
Parcours Elus
Collectivités
Préservation
Gérer STEP
Littoral
Science & Décision
Coûts
Publique
Ecologie
Inondation
Traitement
Energie
Qualité
Réseaux
Assainissement
Innovation
Phyto
Crise Biodiversité
Eaux pluviales
Loi NOTRe
Défi
Environnement
Gouvernance
Cruie Débat
ANC Eau potable

CARREFOUR DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU

www.carrefour-eau.com

25 & 26
Janvier
2017

RENNES
Parc des
Expositions

18^e
édition

@CarrefourEau

#CGLE18

Éco
Inon
Réseaux
Assainissement
Innovation
Traitement
Energie & Decision
Publique
Qualité
Biodiversité
Phyto
ANC
Défi
Crue
Débat
Eau potable
Loi NOTRe
Rivières
Crise
FAUX
Gouvernance

**CARREFOUR
DES GESTIONS
LOCALES
DE L'EAU**

18^e
édition

RENNES
Parc des
Expositions

25 & 26
Janvier
2017

www.carrefour-eau.com

Grands syndicats d'eau potable et d'assainissement : panorama national

Michel Desmars
Chef de département "cycle de l'eau"
FNCCR

Implantation géographique des grands syndicats d'eau potable et /ou d'assainissement

- 23 départements dotés de syndicats de taille «départementale» ou supérieure à celle du département
Allier, Ariège, Aube, Charente, Charente-Maritime, Côtes d'Armor, Dordogne, Haute-Garonne, Ile-et-Vilaine, Landes, Loire-Atlantique, Lot-et-Garonne, Manche, Morbihan, Nord, Orne, Bas-Rhin, «petite-couronne» de Paris (Haut-de Seine, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne), Seine-Maritime, Vendée, Vienne
- Ensemble, ces syndicats représentent une population d'environ 16 millions d'habitant desservis
- Il existe d'autres «grands syndicats» (plusieurs dizaines de milliers d'habitants) de taille infra-départementale (ex : Ardèche, Hautes-Pyrénées, Vaucluse, Yonne,...)

Diversité des grands syndicats eau potable/assainissement(1)

- diversité des compétences exercées
 - + eau potable : totale ou partielle (production/transport/distribution)
 - + assainissement : totale ou partielle (collecte/transport/traitement)
 - + tendance récente : cycle de l'eau dans son ensemble (quelques syndicats)
- diversité des missions
 - + à l'origine : interventions «à la carte» le plus souvent
 - + aujourd'hui : évolution de la plupart des syndicats vers le transfert de compétence (stabilité de la structure)
- diversité des modes de gestion : régie (8) ou DSP (10) ou mixte (5)

Diversité des grands syndicats eau potable/assainissement(2)

- diversité des statuts : la plupart des syndicats «départementaux» sont aujourd'hui des syndicats mixtes fermés (passage syndicat intercommunal -> syndicat mixte)
- diversité des organisations : certains ont plusieurs centaines de salariés, des centres d'exploitations, etc...; d'autres sont des structures plus légères
- diversité de la tarification : seul Noréade (eau potable + assainissement) et Vendée-Eau (eau potable uniquement) ont un tarif unique au niveau du syndicat

Avantages d'un syndicat départemental (1)

Mutualisation des moyens

- moyens humains : expertise technique, juridique et financière dont les petits services ne peuvent pas disposer
- moyens techniques (si régie)
- moyens financiers : capacité plus importante à financer des projets (même si la réunion de plusieurs pauvres ne fait pas un riche)

Gestion de la ressource en eau

- avantage évident lorsque les mêmes ressources sont partagées par plusieurs collectivités
- même lorsque la ressource est locale (nombreux « petits captages »), il y a intérêt à mutualiser le savoir faire en matière de procédure de protection, de dialogue avec les propriétaires et agriculteurs concernés, de suivi des périmètres

Avantages d'un syndicat départemental (2)

Solidarité territoriale

- solidarité entre territoires urbains (besoins en eau potable importants, capacité de financement plus élevée), territoires ruraux (capacité de financement plus faible, mais disposent souvent de ressources en eau), zones touristiques (forte consommation de pointe sur une courte période)
- solidarité entre territoires possédant d'importantes ressources en eau et territoires où les besoins excèdent les ressources locales (au moins une partie de l'année)

Inconvénients d'un grand syndicat : comment les éviter

- Le dessaisissement de l'échelon local (communes, communautés de communes ou d'agglomération) est une critique souvent formulée contre les grands syndicats d'eau potable et/ou d'assainissement
- Cet inconvénient peut être éliminé par une «bonne gouvernance» du syndicat intervenant sur un grand territoire
- Il faut «territorialiser» cette gouvernance pour que les élus locaux soient consultés et associés avant toute décision concernant leur communes ou communautés de communes (commissions territoriales à une échelle appropriée)

Conclusion

Lien entre l'efficacité et la taille du service : les petits services d'eau potable sont ceux qui ont le taux de non-conformité de l'eau distribuée le plus élevé. (source : Direction Générale de la Santé)

L'efficacité n'est pas le prix le plus bas : l'objectif est le «juste prix» qui permet de garantir aux usagers un service satisfaisant de façon durable et en protégeant les milieux aquatiques.

Les grands syndicats sont un outil pour atteindre cet objectif.